



ORGANIZATION OF
AFRICAN UNITY

Secretariat
P. O. Box 3243

منظمة الوحدة الافريقية
المسكوتاريس
ص. ب. ٣٢٤٣

ORGANIZATION DE L'UNITE
AFRICAINNE

Secretariat
B. P. 3243

Addis Ababa

CONSEIL DES MINISTRES

30ème session ordinaire

Tripoli, 20 - 28 Février 1978

CM/866 (XXX)

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL SUR LA SECHERESSE
..ET LES CALAMITES NATURELLES



CM 0 866

MICROFICHE

Rapport d'activités pour l'année 1977-78Section de la sécheresse et des autres calamités naturellesI - Les calamités naturelles en Afrique en 1977-78

Outre la persistance de la sécheresse, d'autres calamités naturelles se sont abattues sur plusieurs Etats membres de notre Organisation, avec souvent des repercussions catastrophiques: inondations au Burundi, au Mozambique et au Kenya; cyclônes tropicaux à Madagascar et à Maurice; invasions de déprédateurs (rats, gerboises, criquets pèlerins) au Sénégal, au Mali, au Niger, au Tchad et au Soudan; éruption volcanique aux Comores.

A - Persistance de la sécheresse

Après la vague de sécheresse qui a sévit dans les pays du SAHEL (Sénégal, Mauritanie, Mali, Haute-Volta, Niger, Tchad, Cap Vert, Gambie etc.) pendant les années 1968-69 et 1972-73, les pays du SAHEL ont de nouveau connu des anomalies dans la pluviométrie en 1975-76 et en 1976-77; bien que moins grave, cette situation a entraîné des déficits céréaliers qui ont poussé les responsables de ces pays à décrété de nouveau l'état d'urgence en Août 1975 (Niger, et Sénégal) et en Octobre 1977 (tous les pays du CILSS et en particulier les Iles du Cap Vert).

En Août 1975, époque où l'on a pu effectuer certaines premières estimations des récoltes il apparaissait que le Niger accusait un très important déficit alimentaire et le Président Seyni Kountché envoyait à Rome son Ambassadeur à Bruxelles pour saisir la FAO de la situation; le 9 février 1976, le Capitaine Moumouni Djermakoye Adamou, Ministre des Affaires Etrangères lançait à Niamey devant les Chefs de missions diplomatiques et les représentants des organisations internationales un appel à la solidarité internationale pour aider le Niger à combler le déficit alimentaire qui s'élevait cette année à 200.000 T de céréales. Les calculs ont été faits et refaits au fur et à mesure que l'estimation des récoltes devenait plus précise et que les besoins de populations pouvaient être mieux appréhendés encore qu'il y avait là une large marge d'appréciation.

En 1977, malgré l'irrégularité des précipitations la situation agricole s'est améliorée; on avait calculé un excédent prévisionnel de 80.000 T mais on a dû se résoudre à une importation de riz, de blé et de maïs pour faire face à la situation nouvelle créée par le manque de pluies pendant la dernière campagne, celle de 1977-78.

Au Mali, l'année 1975 après trois ans de grave sécheresse qui ont rompu les grandes équilibres, a marqué un très net redressement économique notamment en ce qui concerne la production agricole. L'augmentation de cette production n'était d'ailleurs pas due seulement au retour à des précipitations normales mais aussi aux efforts entrepris depuis de nombreuses années dans le cadre des grandes opérations de développement rural.

La campagne 1975-76 avec 900.000 T de mil et de sorgho et 300.000 T de riz paddy a permis non seulement de faire face aux besoins de consommation et de semences mais d'exporter aussi en 1975 53.000 T de céréales représentant plus de 2 milliards de francs maliens; pour la campagne 1976-77 il avait été prévu une production globale de 113.000 T, mais l'irrégularité des précipitations n'a pas permis d'atteindre ces résultats; s'il a été enregistré un déficit céréalier non négligeable (150.000 T), c'est surtout le domaine des productions animales qui a durement été éprouvé par la sécheresse, l'exploitation du bétail a porté en 1975-76 sur 200.000 têtes environ dont 40.000 pour les exportations, en 1976-77 ce chiffre a largement diminué.

A la fin du mois de Juillet 1977, les pluies accusent dans l'ensemble des pays du SAHEL sauf au Mali et au Niger un retard inquietant. Le 17 Août, la Gambie est officiellement déclarée sinistrée. Les autorités du pays annoncent que la situation agricole est désastreuse et que l'on s'attend à une baisse de près de 40% de la production céréalière (mil et maïs).

B - Les autres calamités naturelles.(I) Cyclônes tropicaux

En Janvier et Février 1977, 2 cyclônes tropicaux Emilie et Hervéa se sont abattus sur Madagascar et Maurice causant d'importants dégâts matériels et des pertes en vies humaines.

Le cyclône Emilie qui a frappé la Côte Est de Madagascar le 1er février 1977 entre Mahanoro et Nosy-Varka a occasionné des dégâts matériels se chiffrant autour de 18.158.400.000 francs malgaches; les dégâts ont surtout porté sur des infrastructures sociales et communautaires (écoles, collèges, formations sanitaires, bâtiments publics), sur les infrastructures routières et les ponts, sur les infrastructures et les ressources agricoles (rizières, infrastructures hydrauliques, bétail etc.); à cela il faudrait ajouter les victimes humaines dont 31 morts, 16 blessés et 30.000 sans abri.

Vers la fin de février 1977, ce fut le tour du cyclône Hervéa; il a frappé différentes parties du territoire malgache; plus violent qu'Emilie il a fait d'importants dégâts dans les provinces de Diégo-Suarez, notamment dans la préfecture d'Antalaha où le village d'Amotrihalanana a été détruit à 60%, dans la province de Tamatave notamment à Vavatenina, et dans la province de Tuléar.

Au Mozambique le mois de Janvier 1977 a vu, après une période de sécheresse prolongée, s'abattre des pluies torrentielles pendant 3 semaines résultant des passages cycloniques d'Emilie et d'Hervéa. Des inondations ont eu lieu dans les bassins des fleuves Limpopo Incomati et Unubeluzi dans les provinces méridionales de Graza et de Maputo.



CONSEIL DES MINISTRES
TRENTIEME SESSION ORDINAIRE
20 - 28 FEVRIER 1978
Tripoli, Libye

CM/866 (XXX)
Annexe II

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL ADMINISTRATIF SUR
LA SECHERESSE ET LES CALAMITES NATURELLES



CM/866 (XXX)

Annexe II

Compte rendu de la mission d'information (première phase) du Secrétaire général administratif dans les pays du Sahel de nouveau affectés par la sécheresse du 20 janvier 1978 au 2 février 1978

Dans le cadre du déclenchement d'un vaste mouvement de sensibilisation de la communauté internationale à l'égard des pays africains affectés par les calamités naturelles, le Secrétaire général administratif de l'Organisation de l'Unité Africaine, S.E. M. William Eteki Mboumoua a effectué, du 20 janvier au 2 février 1978, un important voyage d'information dans les pays du Sahel frappés de nouveau par la sécheresse en 1977.

Ce voyage qui fait suite au pressant appel lancé par le Conseil extraordinaire des Ministres des pays membres du CILSS (Comité Inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel) à Niamey en octobre 1977, a amené le Secrétaire général administratif à visiter tour à tour le Niger, la Haute-Volta, le Mali, le Sénégal et le Tchad.

1. Objectif du voyage

Le Secrétaire général administratif a pu rencontrer au cours de ce voyage les plus hauts responsables chargés des problèmes de la sécheresse, en l'occurrence les Chefs d'Etat, les Ministres du développement agricole, le Secrétaire exécutif du CILSS (Comité Inter-Etats de lutte contre la sécheresse au Sahel). Tout au long de ces rencontres, le Secrétaire général a notamment exposé les préoccupations du Secrétariat Général de l'OUA qui, bien que venant tard après la première phase de la calamité en 1972/73, est décidé à consolider l'action de l'organisation dans ce domaine, notamment en mobilisant l'opinion et l'assistance africaine et internationale en faveur des pays sinistrés. Il a mentionné que l'OUA, malgré la faiblesse de ces moyens saura cependant susciter une action de solidarité en usant de son poids politique et des possibilités offertes par la coopération afro-arabe.

CM/866 (XXX)

Annexe II

Page 2

Le Secrétaire général a donc, laissant ensuite la parole à ces interlocuteurs dans les différents pays qu'il a visités, souhaité avoir des informations substantielles sur la situation exacte qui prévaut, les difficultés rencontrées dans la recherche des solutions, des conseils et des avis sur la manière la meilleure d'engager une action concrète et efficace de solidarité de l'organisation en leur direction.

Un dialogue franc et enrichissant s'est régulièrement instauré qui, du Niger au Tchad en passant par la Haute-Volta, le Mali et le Sénégal, a permis de dégager les conclusions suivantes:

2. Situation de la campagne 1977/78

Suivant les indications du Secrétaire exécutif du CILSS lors d'une réunion qui a rassemblé les responsables de l'OUA et ceux du CILSS au siège dudit organisme, la campagne agricole a été, dans l'ensemble des pays du Sahel, caractérisée par une installation tardive de la saison des pluies, une mauvaise répartition des précipitations dans le temps et dans l'espace, un déficit pluviométrique important par rapport à la normale et la persistance de l'action des déprédateurs. Cette situation a pu se traduire en ce qui concerne les mêmes pays par des effets catastrophiques sur les productions végétales et animales et sur l'écologie en général.

On se souvient que, suite à cette situation, une session extraordinaire du Conseil des Ministres du CILSS s'est tenue à Niamey les 26 et 27 octobre 1977, estimant alors provisoirement le déficit céréalier de l'ensemble des pays du Sahel à 500 000 T, le Conseil avait déclaré la zone du Sahel à nouveau sinistrée.

3/...

CM/866 (XXX)

Annexe II

Page 3

Cette estimation, qui était en fait en dessous de la réalité, a été reprise par les responsables sahéliens eux-mêmes et le déficit réel actuellement, si l'on s'en tient aux nouvelles évaluations, se porte aux environs de 750 000 T.

Il faut du reste rappeler que les missions "multidonateurs" qui ont sillonné les huit pays membres du CILSS estiment ce déficit à moins de 500 000 T et assurent l'opinion internationale actuellement des dispositions prises pour que la quasi totalité de cette aide parvienne dans les meilleurs délais aux pays concernés. Cette nouvelle situation ne va pas sans créer un divorce entre les visions qu'ont du drame actuel sahéliens et organismes internationaux, notamment ceux de la famille des Nations Unies.

En tout état de cause, les aides actuellement reçues et les promesses fermes escomptées ne dépassent pas les 221 830 T, dont certains sont en voie d'acheminement.

Ces 221 830 T représentent actuellement le 1/3 environ des besoins exprimés. D'autre part, la situation dans l'ensemble des pays sinistrés est telle que ces 221 830 T doivent nécessairement être disponibles avant les 3 mois à venir si l'on veut éviter la catastrophe, en ce qui concerne des pays comme le Cap Vert, le Sénégal, la Haute-Volta, le Mali et la Mauritanie. De toutes les manières c'est ce que confirment les différents entretiens que le Secrétaire général a eu avec les responsables du développement rural des pays visités.

4/...

a) Haute-Volta

Le Ministre du développement rural et celui de l'environnement ont notamment attiré l'attention du Secrétaire général administratif sur la situation catastrophique qui risque de se présenter d'ici au mois d'Avril en Haute-Volta, si la communauté internationale ne consentait une aide d'urgence pour combler le déficit céréalier qui se chiffre aux environs de 140 000 T; le Ministre du développement rural a également insisté sur le manque de semences pour la saison prochaine. Les deux Ministres ont exhorté le Secrétaire général à intervenir auprès de la communauté africaine en faveur des pays du Sahel. Ils ont également demandé au Secrétaire général de mener en leur faveur une action en direction des pays arabes dans le cadre de la coopération afro-arabe, Enfin, ils ont souhaité que dorénavant l'OUA puisse aider l'ensemble des Ministres africains de l'agriculture à avoir une position commune pendant les grandes conférences internationales concernant l'agriculture et le développement rural, notamment au niveau de la FAO.

b) Mali

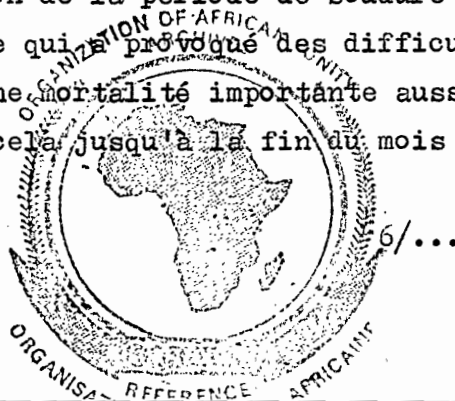
Le Secrétaire général administratif a écouté avec intérêt les exposés des Ministres du plan, de l'intérieur, et du développement rural. Le Mali n'a pas été épargné par la nouvelle offensive de la sécheresse. Les effets les plus marquants ont porté sur les régimes hydrologiques. C'est ainsi que la crue du Niger a été la plus indigente cette année, comparativement à celles des années 1972/73, considérées comme années de grandes sécheresses: 41% du déficit d'écoulement en 1977 contre 25% en 1972 à Bamako.

Les conséquences d'une telle situation ont été immédiates sur le plan hydro-agricole; inondation insuffisante des casiers rizicoles à l'exception du périmètre de l'Office du Niger, retrait prématuré de la crue en septembre-octobre; de même les mares et les puits se sont asséchés plus tôt que prévu et l'approvisionnement en eau des villages est resté difficile. L'Etat lui-même en supporte les effets dans la mesure où il se présente la situation d'un manque à gagner en ce qui concerne le budget de l'Etat, étant donné que les populations affectées n'ont pas pu remplir leurs obligations fiscales. Le déficit céréalier malien se monte à 170 000 T; les promesses fermes sont à présent évaluées à 32 940 T. A l'instar de leurs homologues voltaïques, les Ministres Maliens ont exhorté le Secrétaire général de l'OUA à faire tout ce qui est en son pouvoir pour les aider à surmonter les difficultés de la sécheresse.

c) Sénégal

Le Ministre de l'hydraulique et du développement rural du Sénégal a fait au Secrétaire général un exposé succinct sur la situation au Sénégal. Le Ministre a mis l'accent sur la nouvelle situation créée du fait du retard constaté dans l'installation de la saison des pluies; il a parlé également de la réduction quantitative et de la mauvaise répartition spatiale et temporelle des pluies.

Cette situation, a dit le Ministre, a annihilé tout espoir de culture de décrue et réduit assez sensiblement les superficies rizicultivées tant en Casamance qu'au niveau du fleuve Sénégal. Les cultures, les ressources en eau superficielles, les animaux ont été affectés par cette situation inattendue. En ce qui concerne les animaux en particulier, on a eu à connaître une prolongation de la période de soudure due à l'installation tardive des pâturages, ce qui a provoqué des difficultés supplémentaires d'alimentation et donc une mortalité importante aussi bien au niveau des bovins que des ovins et cela jusqu'à la fin du mois d'Août.



Le Ministre a, enfin, rappelé les problèmes immédiats auxquels doit faire face le Gouvernement Sénégalais:

- la reconstitution du capital semencier
- l'apport des vivres complémentaires aux populations: le déficit céréalier du Sénégal a été estimé à plus de 180 000 T tout récemment
- et surtout le problème de la protection des cultures contre les déprédateurs

(Rappelons en outre que ce problème a fait l'objet d'un entretien entre le Chef de la Section de la sécheresse et des autres calamités naturelles et les responsables de l'OCLALAV à Dakar pendant ce voyage; un dossier complet sur cette question pour l'ensemble des pays concernés par ce problème sera présenté à la prochaine réunion du Comité ad-hoc).

- la mise en oeuvre d'un programme de survie du bétail ainsi que la mise en oeuvre des projets visant à la maîtrise totale de l'eau
- le déficit céréalier du Sénégal se chiffre à 180 000 T sur lesquels 132 850 T sont déjà promis ou en voie d'acheminement

d) Tchad

Comme partout ailleurs dans le Sahel, la situation de la campagne agricole cette année au Tchad a été dominée par la sécheresse. Mais alors que c'est la zone sahélienne du Tchad qui est traditionnellement frappée, ce fut le tour cette année de la zone soudanienne, la plus peuplée, et aussi le grenier du Tchad. Le Ministre du développement rural chargé de la lutte contre les calamités naturelles a indiqué que la nouvelle situation a entraîné pour le Tchad un déficit céréalier de 60 000 T dont 42 000 T sont à obtenir de l'aide internationale. Cette estimation a été basée sur les prévisions statistiques des récoltes en cours et qui ont été jugées largement déficitaires.

En ce qui concerne la zone soudanienne en particulier du fait d'une pluviométrie très déficitaire et mal répartie dans l'ensemble, le déficit estimé, compte tenu de la population de la zone et des besoins, est de l'ordre de 50 000 T. Cette situation directement liée à

- l'absence de débordement du système fluvial dont dépend la production rizicole notamment dans les préfectures du Mayo-Kebbi, de la Tanayilé, du Logone oriental et du Logone occidental
- l'existence de "poches" de pluviométrie déficitaires ce qui entraîne que sur le plan de la production agricole, certaines préfectures n'ont pas souffert pendant que d'autres ont perdu toutes leurs productions

Parlant des problèmes techniques urgents qui se posent aux autorités tchadiennes, le Ministre du développement rural a insisté sur le problème des semences, problème auquel il souhaite que les donateurs fassent cas dans les mois à venir - besoins exprimés: 3 370 T de riz d'ici Avril et Mai.

Il a longuement parlé du problème des fonds pour passer à la phase de réalisation de nombreux projets du compendium du CILSS intéressant le Tchad. Pour finir, le Ministre a attiré l'attention du Secrétaire général sur un problème très important pour le Tchad, celui de l'acheminement des aides des ports de débarquement aux régions sinistrées. Le Ministre a souhaité que les donateurs incorporent désormais les frais de transport dans les aides octroyées. Il a notamment exhorté le Secrétaire général de l'OUA à engager des pourparlers avec les pays côtiers voisins du Tchad afin de lui obtenir des facilités de plus en plus grandes pour le transport de ces vivres; il n'a pas manqué d'adresser une note de reconnaissance aux gouvernements camerounais et nigérian sur ce point.

Dans le même sens, il a exprimé le souhait de voir les autres pays africains s'intéresser de plus en plus au sort des pays sinistrés, étant entendu que certains pays parmi eux qui ont pu surproduire en matière de céréales pourraient bien aider leurs pairs en difficulté.

3. Actions souhaitées

Tous les hauts responsables rencontrés au cours de ce voyage d'information ont fortement exprimé le point de vue suivant lequel l'OUA pourrait engager les actions d'urgence ci-après:

a) engager dans l'immédiat des négociations avec les institutions politiques et financières du monde arabe pour obtenir un fonds de secours d'urgence devant permettre de faire face au déficit céréalier actuel et cela avant les 3 mois à venir;

b) poursuivre l'action de sensibilisation de la communauté africaine et internationale en vue d'accroître les aides aux pays sinistrés;

c) en ce qui concerne les actions à long terme, les Ministres du développement agricole des pays touchés ainsi que le Secrétariat du CILSS ont exprimé le désir de compter de plus en plus sur l'appui de l'OUA auprès des sources de financement afin d'obtenir plus rapidement le déblocage des mécanisme devant permettre de disposer des fonds nécessaires conditions premières du démarrage des projets de lutte contre la sécheresse.

d) en ce qui concerne les mécanismes de coordination entre l'OUA et les structures nationales ou régionales chargées de la lutte contre la sécheresse, il a été convenu que l'OUA devrait de plus en plus oeuvrer:

* - dans le sens d'une harmonisation des positions africaines pendant les grandes réunions internationales concernant le développement agricole et la sécheresse en particulier. Le Ministre du développement rural du Niger a invité, dans ce sens, le Secrétaire général de l'OUA à préparer la Conférence mondiale de la FAO sur le développement rural et la réforme agraire prévue pour 1979; il a été souhaité qu'une réunion préparatoire des Ministres africains de l'agriculture soit tenue avant cette Conférence;

- dans le sens d'une harmonisation des plans de développement économique des pays africains d'une manière générale, de façon à trouver au niveau du Continent africain une stratégie globale de lutte contre la sécheresse et toute autre calamité naturelle, ce qui devra à terme éliminer le problème de l'adhésion d'autres pays africains à une institution purement régionale comme le CILSS;

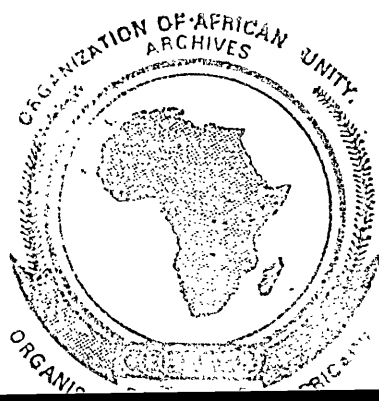
- faciliter la circulation des informations dans les diverses domaines de la production et trouver également des mécanismes pouvant permettre de faciliter les échanges de produits et de semences au niveau africain.

e) en ce qui concerne l'implantation d'une structure de coordination de l'OUA auprès du CILSS à Ouagadougou, conformément à la résolution CM/Res. 336 (XXIII), le Secrétariat exécutif du CILSS a pensé qu'il serait préférable de renforcer le Secrétariat exécutif du CILSS et de lui apporter un soutien logistique direct.

4. Conclusion

Ce voyage d'information a permis au Secrétaire général administratif de se rendre compte une fois de plus de l'ampleur et de la gravité de la situation qui prévaut dans les pays du Sahel, surtout depuis la toute dernière sécheresse.

Pour l'essentiel, le Secrétariat général de l'OUA en a tiré la magistrale leçon que seule des actions concrètes de solidarité pourraient donner une signification aux mesures actuelles de sensibilisation de la communauté internationale. Ces actions concrètes pourraient avoir pour l'OUA une signification d'une haute portée dans la situation actuelle, car il est vrai que l'Unité et la solidarité africaine ne pourront jamais avoir un contenu réel pour les populations africaines que dans un vrai contexte de solidarité. C'est du moins la conviction que le Secrétaire général a trouvé partout sur les chemins de son périple sahélien auprès des responsables des pays visités.



Opérations d'urgence réalisables

Des opérations de secours d'urgence aux pays sinistrés sont possibles, elles pourraient se faire directement par l'Organisation de l'Unité Africaine elle-même, ou conjointement avec d'autres organisations internationales ; mais à défaut de temps et de moyens, il pourrait être envisagé, si des fonds sont disponibles, d'aider financièrement les pays sinistrés à faire face par eux-mêmes à leurs besoins.

(1) Aides en vivres pour suppléer au déficit céréalier actuel

Cette opération pourrait se faire avec l'aide conjointe du programme alimentaire mondial : opération "PAM/OUA" ; cela suppose de disposer des fonds nécessaires à l'achat sur le marché international d'au moins 300 000 T de céréales (riz, sorgho, maïs, semoule de blé, etc...) et au transport par avion cargo de ces vivres jusque dans les pays concernés. Si cette opération était retenue, elle impliquerait d'engager immédiatement les pourparlers avec le PAM et les pays susceptibles de fournir ces vivres ainsi qu'avec les compagnies de transport.

(Voir en annexe la liste par pays des besoins exprimés en tonnages et en nature de produits vivriers).

...

(2) Opération "Désenclavement du SAHEL"

Cette opération peut se concevoir sous forme d'aides en équipements et moyens de transport (camions, landRovers, etc...) destinés à faciliter le transport des vivres actuellement en souffrance dans certains ports des pays côtiers voisins des pays sinistrés enclavés : Tchad, Mali, Haute-Volta, Niger.

(3) Opération "Protection des cultures"

La mise au point de cette opération devrait être étudiée dans les détails par nos services spécialisés.

(4) Opération "Puits pour mieux vivre"

Cette opération que l'on pourrait situer dans le cadre des opérations de réhabilitation à long terme est certainement l'une des plus appréciables compte tenu de son caractère durable. Si une telle solution était retenue, il serait souhaitable que des contacts soient pris avec le CILSS pour étudier les modalités d'exécution de forages dans 10 villages au moins de chaque pays sinistré.

(5) Opération "Ceinture verte de l'OUA"

Cette opération de reboisement pourrait se réaliser avec l'appui des mouvements africains de jeunesse. Suite à l'évaluation financière d'un tel projet, il sera nécessaire que le Secrétaire Général de l'OUA mobilise l'intérêt de la jeunesse africaine sur une telle action par un certain nombre d'actions de sensibilisation. Là aussi, des contacts doivent être pris avec le Mouvement Panafricain de la Jeunesse (MPJ), avec le CILSS et les services techniques des pays concernés pour conduire efficacement une telle opération.

AIDE D'URGENCE 77 - 78
BESOIN DES PAYS EXPRIMES LORS DU SOULET DE BANGUI

| P A Y S | DESIGNATION PAR TONNE |
|--------------------|-----------------------|
| Cap-Vert..... | 31 000 T Mais |
| | 6 000 T Fèves |
| | 4 000 T Sucre |
| | 750 T Lait |
| | 48 600 T |
| Gambie..... | 11 014 T Rice |
| | 9 400 T 614 |
| | 3 232 T Sorghum |
| | 6 025 T Millet |
| | 3 429 T Maize |
| | 33 714 T |
| Haute-Volta..... | 135 354 T |
| Mali..... | 98 000 T Sorgho |
| | Mais |
| | 34 000 T Riz |
| | 132 000 T |
| Mauritanie..... | 52 500 T |
| Niger..... | 50 000 T Sorgho |
| | 25 000 T Blé |
| | 10 000 T Riz |
| | 10 000 T Mais |
| | 95 000 T |
| Sénégal..... | 130 000 T |
| Tchad..... | 42 000 T |
| TOTAL GENERAL..... | 681 554 T Céréales |
| | 6 000 T Fèves |
| | 4 000 T Sucre |
| | 760 T Lait |

BESOINS URGENTS ET DE SECURITE ET AIDES REÇUES
OU EN VOIE D'ACHEMINEMENT D'APRES MISSION F.A.O.

| | : Besoins Urgence : et Sécurité | : Aides reçues ou en : voie d'acheminement |
|------------------|------------------------------------|---|
| CAP-VERT..... | : 22 400 T | : 7 000 T |
| GAMBIE..... | : 15 000 T | : 12 700 T |
| HAUTE-VOLTA... : | : 65 000 T | : 11 200 T |
| MALI..... | : 95 000 T | : 13 280 T |
| MAURITANIE.... | : 52 500 T | : 39 000 T |
| NIGER..... | : 47 000 T | : 2 500 T |
| SENEGAL..... | : 152 000 T | : 132 850 T |
| TCHAD..... | : 42 000 T | : 4 000 T |
| TOTAL..... | : 490 900 T | : 221 830 T |
| | : RAPPORT | : |
| | : ENVIRON 43 | : |



AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

1978-02

Report of the Secretary General on the Drought and Natural Disaster

Organization of African Unity

Organization of African Unity

<https://archives.au.int/handle/123456789/9737>

Downloaded from African Union Common Repository